



Raymond Chabot Grant Thornton

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

États financiers au 31 mars 2011

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Produits et charges	4 - 7
Évolution des soldes de fonds	8
Flux de trésorerie	9
Bilan	10
Notes complémentaires	11 - 18
Autre annexe : mandats spéciaux	19

5, boulevard Taché Est, bureau 200
Montmagny (Québec) G5V 1B6
Téléphone : 418 248-1303
Télécopieur : 418 248-6187
www.rcgt.com

114, avenue de Gaspé Est
Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0
Téléphone : 418 598-3331
Télécopieur : 418 598-3332

901, 5^e Rue, suite 400
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone : 418 856-2547
Télécopieur : 418 856-3687



Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011 et les états des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

5, boulevard Taché Est, bureau 200
Montmagny (Québec) G5V 1B6
Téléphone : 418 248-1303
Télécopieur : 418 248-6187
www.rcgt.com

114, avenue de Gaspé Est
Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0
Téléphone : 418 598-3331
Télécopieur : 418 598-3332

901, 5^e Rue, suite 400
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone : 418 856-2547
Télécopieur : 418 856-3687

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 12085

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches au 31 mars 2011 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.¹

Montmagny
Le 2 juin 2011

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 12085

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Fonds de développement régional

Produits et charges

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011	2010
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Québec		
Fonctionnement et concertation (note 12)	1 167 714	1 133 511
Ententes spécifiques et autres activités à incidences régionales	1 135 999	898 321
Autres subventions		
Mandats spéciaux (annexe)	625 213	346 994
Projets spécifiques		
Véhicules hors route	80 000	
PAGSIS	52 500	
Forum régional - PQDR		35
Intérêts	2 544	3 719
20e anniversaire de la région Chaudière-Appalaches		8 305
Autres revenus		2 069
	3 063 970	2 392 954
CHARGES		
Subventions		
Ententes spécifiques	599 900	372 400
Autres activités à incidence régionale	536 099	525 921
Instances démocratiques		
Allocation versée aux élus	22 312	26 076
Déplacements	21 746	23 422
Représentation et congrès	21 186	18 443
Assurances liées aux instances	15 838	13 601
Déplacements et représentation groupes conseils	13 879	10 386
Rémunération du personnel		
Salaires	695 964	601 111
Contributions de l'employeur	131 651	116 593
20e anniversaire de la région Chaudière-Appalaches		37 432
Forum régional - PQDR		257
Montant à reporter	2 058 575	1 745 642

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches
Fonds de développement régional
Produits et charges

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Montant reporté	2 058 575	1 745 642
Administration générale		
Locaux		
Loyer	47 695	44 620
Taxes d'affaires	2 491	2 491
Amortissement améliorations locatives	343	5 642
Honoraires des consultants	34 434	35 631
Déplacement et représentation du personnel	42 392	39 657
Frais de bureau		
Papeterie et fournitures de bureau	23 388	18 620
Location et entretien du matériel de bureau et d'informatique	5 470	5 536
Amortissement de l'équipement informatique	16 162	18 371
Amortissement mobilier et matériel de bureau	2 837	5 705
Frais de postes et messageries	4 834	3 494
Abonnements	6 099	6 130
Télécommunications	14 077	12 878
Publicité et informations		
Publicité et commandites	49 458	65 160
Productions et publications	11 379	25 172
Formation et perfectionnement	10 518	4 806
Cotisations	869	1 309
Honoraires professionnels	9 952	18 047
Assurances	2 785	1 760
Intérêts et frais bancaires	396	271
Mandats spéciaux (annexe)	625 213	346 994
Transfert aux (des) Fonds forestiers	47 747	(53 000)
Perte sur la cession d'immobilisations	1 291	
	<u>3 018 405</u>	<u>2 354 936</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>45 565</u>	<u>38 018</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches
Fonds forestiers
Produits et charges
pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Québec		
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II	1 069 048	1 036 374
Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts	17 068	72 878
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire	304 506	278 126
Programme acquisition de connaissances et de mise en valeur de la ressource faunique	24 999	17 501
SADF - RADF	2 509	
Colloque sur la promotion du bois	8 375	
Intérêts	300	2 144
	<u>1 426 805</u>	<u>1 407 023</u>
CHARGES		
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II		
Subventions	992 991	962 204
Vérification opérationnelle pour des travaux forêt-faune	21 352	21 170
Salaires et charges sociales	54 705	
	<u>1 069 048</u>	<u>983 374</u>
Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts		
Subventions	17 068	67 208
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire		
Salaires et charges sociales	166 546	199 348
Déplacement et représentation	22 293	25 367
Loyer	23 737	22 207
Honoraires professionnels - PRDIRT	59 835	15 260
Études et projets régionaux	7 288	10 785
Télécommunications	1 695	1 933
Papeterie et fournitures de bureau	5 040	2 428
Cotisations	539	515
Frais de postes et messageries	106	57
Colloque sur la promotion du bois	12 071	
Publicité	4 495	
SADF - RADF	2 509	
Congrès et formation	1 521	
Table GIRT	1 466	
Honoraires	594	
Frais bancaires		12
Amortissement de l'équipement informatique	5 509	106
Amortissement mobilier et matériel de bureau	146	108
	<u>315 390</u>	<u>278 126</u>

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches
Fonds de développement régional
Produits et charges
 pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Programme acquisition de connaissances et de mise en valeur de la ressource faunique		
Subventions	24 999	17 501
	-----	-----
Transfert au (du) Fonds de développement régional	(47 747)	53 000
	-----	-----
Excédent des produits par rapport aux charges	1 378 758	1 399 209
	-----	-----
	48 047	7 814
	=====	=====

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	Réserve pour aménagement des locaux	Investi en immobilisations	Non affectés		2011 \$	2010 \$
			Fonds de développement régional	Fonds forestiers		
Solde au début	500 000	52 211	9 005	121 636	682 852	637 020
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		(26 288)	66 198	53 702	93 612	45 832
Investissement en immobilisations	(136 767)	156 594	(16 851)	(2 976)		
Solde à la fin	363 233	182 517	58 352	172 362	776 464	682 852

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	93 612	45 832
Éléments hors caisse		
Perte sur la cession d'immobilisations	1 291	
Amortissement des immobilisations	24 997	29 932
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 3)	<u>(822 030)</u>	<u>(433 410)</u>
Sorties nettes de fonds	<u>(702 130)</u>	<u>(357 646)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations	(163 518)	(30 891)
Cession d'immobilisations	<u>6 924</u>	
Sorties nettes de fonds	<u>(156 594)</u>	<u>(30 891)</u>
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(858 724)	(388 537)
Encaisse au début	<u>1 383 911</u>	<u>1 772 448</u>
Encaisse à la fin	<u><u>525 187</u></u>	<u><u>1 383 911</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Bilan

au 31 mars 2011

	2011		2010	
	Fonds de développement régional	Fonds forestiers	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Actif à court terme				
Encaisse	490 289	34 898	525 187	1 383 911
Débiteurs (note 4)	1 262 137	807 917	2 070 054	849 739
Frais payés d'avance	8 579	574	9 153	96 021
À recevoir du fonds de développement régional		59 537		
	1 761 005	902 926	2 604 394	2 329 671
Immobilisations (note 5)	177 691	9 749	187 440	52 211
	1 938 696	912 675	2 791 834	2 381 882
PASSIF				
Passif à court terme				
Créditeurs (note 7)	456 860	66 013	522 873	461 824
Apports reportés (note 8)	823 023	664 551	1 487 574	1 237 206
À payer aux fonds forestiers	59 537			
Dû sur immobilisations	4 923		4 923	
	1 344 343	730 564	2 015 370	1 699 030
ACTIFS NETS				
Réserve pour aménagement des locaux	363 233		363 233	500 000
Investissement en immobilisations	172 768	9 749	182 517	52 211
Non affectés	58 352	172 362	230 714	130 641
	594 353	182 111	776 464	682 852
	1 938 696	912 675	2 791 834	2 381 882

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, instituée en vertu de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (L.R.Q., c-M-22.1)*, a pour objectif de concevoir, planifier et promouvoir les orientations et priorités socioéconomiques de la région de la Chaudière-Appalaches. Elle est exemptée de l'impôt sur les bénéfices.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et les usages particuliers de la comptabilité par fonds.

Le fond de développement régional présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la gestion et à la réalisation des aspects suivants :

- Budget de fonctionnement et de concertation
- Ententes spécifiques, de partenariat et autres ententes
- Activités à incidence régionale.

Les fonds forestiers présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux programmes suivants :

- Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts
- Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II
- Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire
- Programme acquisition de connaissances et de mise en valeur de la ressource faunique

Actifs et passifs financiers

L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861 « Instruments financiers - Informations à fournir et présentation » du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Lors de la comptabilisation initiale, certains actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après :

- L'encaisse est classé comme actif financier détenu à des fins de transactions. Elle est évaluée à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des produits et charges.
- Les débiteurs sont classés dans la catégorie prêts et créances. Ils sont comptabilisés au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers.
- Les comptes fournisseurs et frais courus sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement.

Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des résultats au poste intérêts, le cas échéant.

Constatation des produits

La Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière Appalaches applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont gagnés. Le montant des produits d'intérêts est calculé d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Améliorations locatives	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 et 10 ans

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2011	2010
	\$	\$
Débiteurs	(1 220 315)	(439 003)
Frais payés d'avance	86 868	(90 222)
Créditeurs	61 049	78 745
Apports reportés	250 368	17 070
	<u>(822 030)</u>	<u>(433 410)</u>

4 - DÉBITEURS

	2011		2010	
	Fonds de développement régional	Fonds forestiers	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Subvention				
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune				
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire		452 931	452 931	300 000
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier		343 200	343 200	424 000
Programme acquisition de connaissances et de mise en valeur de la ressource faunique		11 218	11 218	
SADF - RADF		568	568	
Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts				10 800
Forum jeunesse régional Chaudière- Appalaches	7 500		7 500	32 500
Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles	50 000		50 000	50 000
Ministère de la Famille et des Aînés	37 750		37 750	8 000
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	1 000 000		1 000 000	
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	68 115		68 115	
Fonds franco-québécois de coopération décentralisée	3 000		3 000	4 500
Orthophotos	46 000		46 000	
Taxes à la consommation	38 293		38 293	17 307
Autres	11 479		11 479	2 632
	<u>1 262 137</u>	<u>807 917</u>	<u>2 070 054</u>	<u>849 739</u>

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

5 - IMMOBILISATIONS

	2011		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	204 312	66 245	138 067
Matériel informatique	199 061	158 369	40 692
Mobilier et matériel de bureau	115 867	107 186	8 681
	<u>519 240</u>	<u>331 800</u>	<u>187 440</u>

	2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	67 545	65 902	1 643
Matériel informatique	171 797	140 173	31 624
Mobilier et matériel de bureau	130 667	111 723	18 944
	<u>370 009</u>	<u>317 798</u>	<u>52 211</u>

6 - EMPRUNT BANCAIRE

Le montant maximum autorisé de l'emprunt bancaire est de 100 000 \$. L'emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel et est renégociable annuellement. Au 31 mars 2011 le taux est de 3 % (2,25 % au 31 mars 2010). À la fin de l'exercice, il n'y a aucun solde à payer.

7 - CRÉDITEURS

	2011			2010
	Fonds de développement régional	Fonds forestiers	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	390 400	45 391	435 791	386 285
Salaires et charges sociales à payer	66 460	20 622	87 082	75 539
	<u>456 860</u>	<u>66 013</u>	<u>522 873</u>	<u>461 824</u>

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches
Notes complémentaires
 au 31 mars 2011

8 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2011</u>		<u>2010</u>	
	<u>Fonds de développement régional</u>	<u>Fonds forestiers</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$
Fonds de développement régional	771 296		771 296	396 450
Mentorat d'affaires	51 727		51 727	51 727
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II		270 791	270 791	473 024
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire		386 260	386 260	290 766
Programme acquisition de connaissances et de mise en valeur de la ressource faunique		7 500	7 500	7 499
Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts				17 740
	823 023	664 551	1 487 574	1 237 206
			<u>2011</u>	<u>2010</u>
			\$	\$
Solde au début			1 237 206	1 220 136
Moins : Montant constaté à titre de produit au cours de l'exercice			(4 397 048)	(3 821 705)
Plus : Montant reçu au cours de l'exercice			3 032 067	3 022 125
Montant à recevoir - projets en collaboration			62 000	81 850
Montant à recevoir - fonds de développement régional			1 000 000	
Montant à recevoir - orthophotos			46 000	
Montant à recevoir - fonds forestiers			507 349	734 800
Solde à la fin			1 487 574	1 237 206

9 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Fonds de développement régional

Le Fonds de développement régional est géré par l'organisme depuis le 1er avril 1998. En vertu d'une entente de gestion avec le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire signée en juin 2004 et modifiée en septembre 2008, l'organisme a effectué des engagements et des versements de subventions.

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

9 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (suite)

Fonds forestiers

Les Fonds forestiers regroupent la gestion de quatre programmes :

- En vertu d'une entente de gestion avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune signée en mars 2005 et modifiée en 2009, l'organisme gère le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II
- En vertu d'une entente de gestion avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune signée en avril 2006 et modifiée en 2009, l'organisme gère le Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts.
- En vertu d'une entente spécifique avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune et le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire signée en décembre 2008, l'organisme gère la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire.
- En vertu d'une entente avec le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune reçue le 27 janvier 2010, l'organisme a obtenu un montant devant servir à l'acquisition de connaissances et de mise en valeur de la ressource faunique.

Ainsi pour le présent exercice financier, les montants engagés et non versés pour des projets se répartissent comme suit :

	<u>2011-2012</u> \$	<u>2012-2013</u> \$	<u>2013-2014</u> \$	<u>2014-2015</u> \$	<u>Total</u> \$
Fonds de développement régional					
Ententes spécifiques	896 300	466 400	300 000	10 000	1 672 700
Autres activités à incidences régionales	915 383				915 383
Études et recherches	265 270				265 270
Évènements	5 000				5 000
Fonds forestiers					
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II	265 262				265 262
Programme acquisition de connaissances et de mise en valeur de la ressource faunique	7 500				7 500
	<u>2 354 715</u>	<u>466 400</u>	<u>300 000</u>	<u>10 000</u>	<u>3 131 115</u>

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

9 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (suite)

Autres engagements contractuels

Les versements relatifs à la location de locaux de 2012 à 2016 et de matériel de bureau de 2012 à 2016 totalisent 661 652 \$ et se répartissent comme suit:

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Total
		\$	\$	\$	\$	
Locaux	127 392	127 392	127 392	127 392	127 392	636 960
Matériel de bureau	5 487	5 487	5 487	5 487	2 744	24 692
	<u>132 879</u>	<u>132 879</u>	<u>132 879</u>	<u>132 879</u>	<u>130 136</u>	<u>661 652</u>

10 - RISQUES FINANCIERS, OBJECTIFS ET POLITIQUE EN MATIÈRE DES RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectué par le conseil d'administration de l'organisme.

L'organisme ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers incluant des dérivés financiers à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que la politique en matière de gestion des risques financiers se détaillent comme suit :

Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent potentiellement l'organisme à un risque de crédit sont principalement les quasi-espèces. L'organisme a déposé ses quasi-espèces dans une institution financière de bonne réputation et la direction juge que le risque de pertes est négligeable.

Risque de taux d'intérêt

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêts. L'organisme réduit son exposition au risque de taux d'intérêt, étant donné que l'emprunt bancaire a une échéance de moins d'un an.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'organisme n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

10 - RISQUES FINANCIERS, OBJECTIFS ET POLITIQUE EN MATIÈRE DES RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Par risque de liquidité, on entend la difficulté que pourrait avoir l'organisme à rassembler les fonds nécessaires pour respecter ses engagements. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et de s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montants autorisés suffisants. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il y a des fonds disponibles pour rencontrer ses obligations.

11 - POLITIQUE ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, l'objectif de l'organisme est de :

- S'assurer qu'elle a la capacité de poursuivre son exploitation.

L'organisme s'appuie sur la valeur comptable des actifs nets présentés au bilan, pour le suivi du capital.

L'organisme n'est pas soumis à aucune exigence, en matière de capital, imposée par des tiers.

12 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le budget de fonctionnement (1 167 714 \$) de l'exercice financier terminé le 31 mars 2011 représente 50,7 % du montant de l'enveloppe du FDR attribué à la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011 (49,2 % pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010.)

Ce ratio respecte la limite autorisée à 60 % tel qu'établi à l'article 5.4 de l'Entente de gestion entre la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches et le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire modifiée le 18 septembre 2008.

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Autre annexe : mandats spéciaux

de l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011						2010	
	Orthophotos	Fonds franco québécois	Étude besoin des familles	Logement social	Immigration	Promotion de la région	Total	Total
PRODUITS	\$ 83 843	113 486	60 709	129 139	236 628	1 408	625 213	346 994
CHARGES								
Honoraires professionnels	83 843		46 742				130 585	16 391
Missions québécoises et françaises		113 486					113 486	
Déplacements et représentation			13 967	129 139	6 648	1 408	8 056	110 075
Aide financière					229 980		373 086	220 528
	83 843	113 486	60 709	129 139	236 628	1 408	625 213	346 994